

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

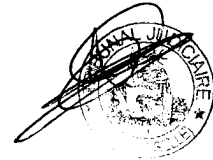
Numéro de gestion : 2005 B 00192
Numéro SIREN : 353 708 746
Nom ou dénomination : DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2022 sous le numéro de dépôt 3117

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 000 euros
Siège social : 17, rue Venizélos
57950 MONTIGNY-LES-METZ

RCS METZ 353 708 746



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Et le premier septembre.

La société DEMATHIEU BARD HOLDING 4, société par actions simplifiée, ayant son siège social 17, rue Venizélos 57950 MONTIGNY-LES-METZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS METZ 833 977 325, représentée par son représentant permanent, M. Philippe JUNG,

Agissant en qualité de Présidente de la société DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER sus-désignée (ci-après dénommée la « Société »),

A pris les décisions suivantes :

- Mandat du Président du Conseil d'administration,
- Mandat du Directeur Général de la Société,
- Mandats des membres du Conseil d'administration,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La Présidente prend acte de la désignation de **M. Philippe JUNG**, né le 25 juin 1955 à NANCY (54), de nationalité française, demeurant 9, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, en qualité de **représentant permanent** de la société DEMATHIEU BARD HOLDING 4, Présidente, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en remplacement de M. René SIMON.

Il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article 13.3.2 des statuts, la société DEMATHIEU BARD HOLDING 4, Présidente est de plein droit Présidente du Conseil d'administration de la Société.

DEUXIEME DECISION

La Présidente rappelle que **M. Philippe JUNG** a été nommé en qualité de **Directeur Général** de la Société, pour une durée indéterminée, aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2012.

La Présidente décide de maintenir le mandat de Directeur Général de M. Philippe JUNG.

TROISIEME DECISION

La Présidente rappelle qu'aux termes de ses décisions en date du 17 juin 2019, et conformément aux dispositions de l'article 13.2 des statuts, il a été institué un **Conseil d'Administration** au sein de la Société.

La société DBH4, Présidente, décide, conformément aux décisions prises par son Directoire, que le Conseil d'administration de la Société sera composé, à compter de ce jour, des **administrateurs** suivants :

- **Président de la société DBH4** René SIMON

M. René SIMON
Né le 18 janvier 1954 à HOMECOURT (54)
De nationalité française
Demeurant 8, Clos des Acacias 57155 MARLY

- **Représentant permanent de la société DBH4, Présidente
Et Directeur Général** Philippe JUNG
(Mandat maintenu)

M. Philippe JUNG
Né le 25 juin 1955 à NANCY (54)
De nationalité française
Demeurant 9, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

- **Représentant de la société TRALUX** Franck BECHEREL
(Mandat maintenu)

TRALUX
Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois
Siège social : 10 A, rue du Château d'Eau L-3364 LEUDELANGE
RCS LUXEMBOURG B12975

Représentée par son gérant, M. Franck BECHEREL
Né le 05 janvier 1964 à LOUVIERS (27)
De nationalité française
Demeurant 23, rue Nina et Julien Lefèvre L-1952 LUXEMBOURG

- **Représentant du pôle Bâtiment France** David GENTON

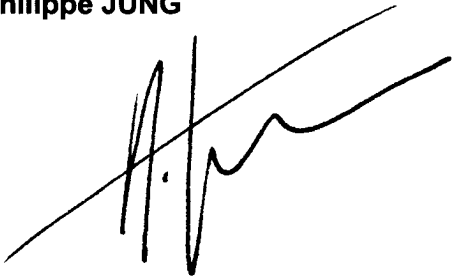
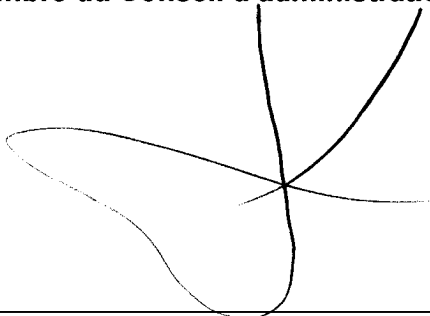
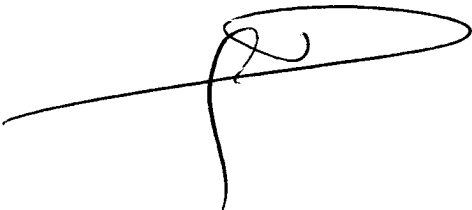
M. David GENTON
Né le 02 janvier 1964 à NEUILLY-SUR-SEINE (92)
De nationalité française
Demeurant 24, rue Mansard 92170 VANVES

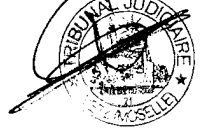
Et ce, pour une durée courant jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés à tenir dans l'année 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (exercice clos au 31 décembre 2021).

QUATRIEME DECISION

La Présidente donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et les membres du Conseil d'administration.

La Présidente Pour la société DBH4 M. Philippe JUNG 	M. René SIMON Membre du Conseil d'administration 
Pour la société TRALUX M. Franck BECHEREL Membre du Conseil d'administration 	M. David GENTON Membre du Conseil d'administration 



DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 000 euros
Siège social : 17, rue Venizélos
57950 MONTIGNY-LES-METZ

RCS METZ 353 708 746

ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021
PORTANT DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

L'an deux mille vingt-et-un,
Et le premier septembre.

Les soussignées :

- La société DEMATHIEU BARD HOLDING 4, représentée par M. René SIMON,
- La société SARL TRALUX, représentée par M. Franck BECHEREL,

Détenant ensemble 3 000 000 actions, soit la totalité des actions composant le capital social de la société DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER désignée ci-dessus (ci-après dénommée la « Société »),

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts prévoyant que les décisions collectives des associés peuvent aussi s'exprimer dans un acte sous seing privé,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Changement de représentant permanent de la personne morale Présidente de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés prennent acte de la désignation de M. Philippe JUNG, né le 25 juin 1955 à NANCY (54), de nationalité française, demeurant 9, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, en qualité de représentant permanent de la société DBH4, Présidente, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en remplacement de M. René SIMON.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par les associés.

DEMATHIEU BARD HOLDING 4
M. René SIMON

TRALUX
M. Franck BECHEREL